



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Sri Lanka

Question écrite n° 106428

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui faire connaître la position de la France sur la situation politique au Sri Lanka.

Texte de la réponse

La situation politique du Sri Lanka est préoccupante. Depuis plusieurs mois, des affrontements violents ont repris entre l'armée gouvernementale et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Ces combats qui, au mois de juillet, étaient circonscrits à l'est de l'île se sont depuis lors déplacés vers la péninsule de Jaffna, au nord, où des combats ont lieu presque quotidiennement. Ces violences ont fait des dizaines de milliers de déplacés, qui sont venus s'ajouter aux déplacés du tsunami. Selon le Haut Commissariat aux réfugiés, il y aurait près de 200 000 déplacés. Or de nombreuses régions demeurent, pour des raisons sécuritaires ou du fait d'absence d'autorisation, inaccessibles aux ONG et aux agences humanitaires. Par ailleurs, la situation des droits de l'homme dans l'île est extrêmement inquiétante, notamment dans les zones de conflit où se multiplient assassinats, enlèvements et disparitions non élucidés. La France, comme ses partenaires européens, a exprimé à plusieurs reprises aux autorités sri-lankaises sa vive préoccupation devant cette situation. Face aux inquiétudes de la communauté internationale, le Président du Sri Lanka a annoncé il y a deux mois la constitution d'une commission nationale d'enquête sur une série de violations graves des droits de l'homme, dont l'assassinat, en août dernier, de dix-sept employés de l'organisation Action contre la faim (ACF). Le travail de cette commission sera suivi et contrôlé par un groupe international indépendant de personnalités éminentes (IIGEP), composé d'une dizaine de personnalités étrangères. L'Union européenne, par la nomination d'un expert, a affiché sa volonté de participer à ce processus. Parallèlement, la France, comme ses partenaires européens, n'a cessé d'exhorter les deux parties à cesser la violence et à renouer le dialogue. En effet, seule une solution politique obtenue par la négociation permettra de trouver une issue acceptable pour l'ensemble des communautés du Sri Lanka et de mettre un terme au conflit. C'est la raison pour laquelle la France et l'ensemble des pays membres de l'Union européenne continuent de soutenir la mission de facilitation du dialogue entre les parties que mène la Norvège.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106428

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10468

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1023